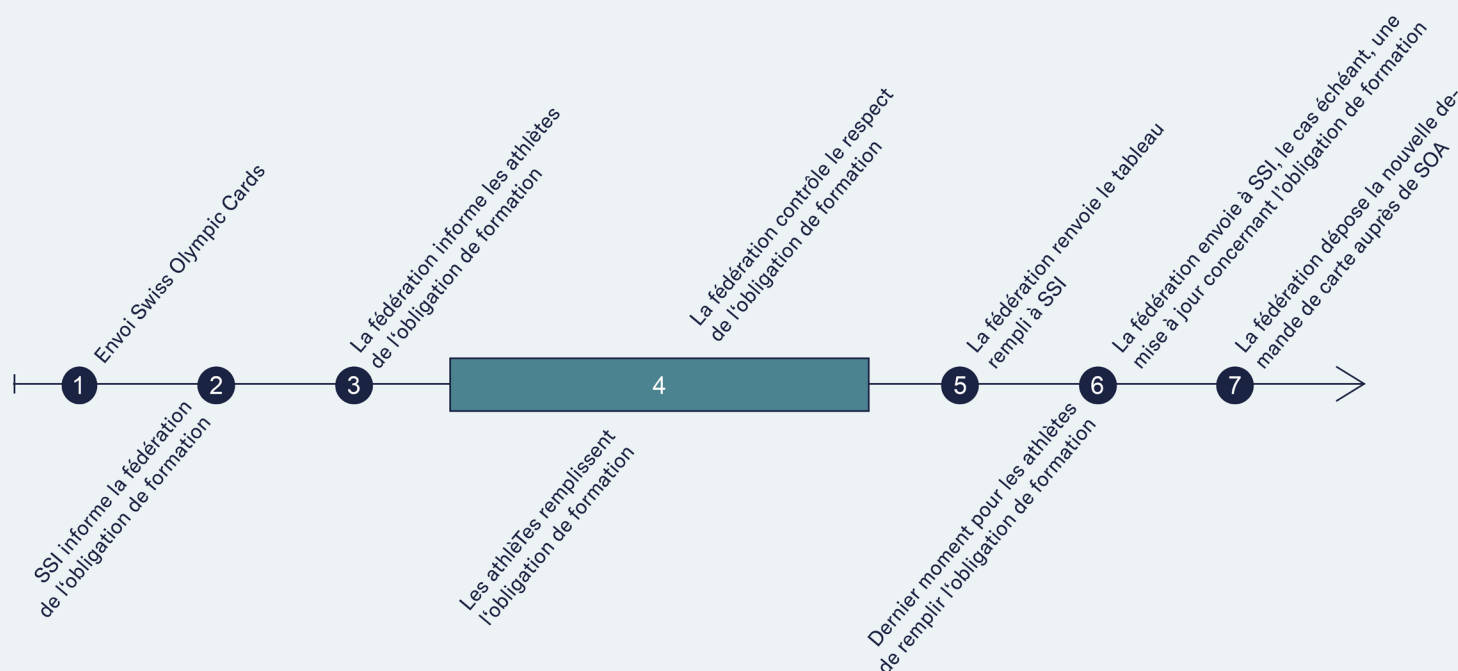


Obligation de formation

Fiche d'information, valable dès le 01.04.2026

Pour pouvoir respecter les règles, il faut les connaître.

Cette fiche d'information décrit le processus relatif à l'obligation de formation antidopage destiné aux athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card des catégories Talent National, Elite, Bronze, Argent et Or. Les athlètes sont soumis au Statut concernant le dopage et doivent respecter les règles antidopage. Afin de se familiariser avec celles-ci, ils ont l'obligation de suivre une formation en ligne tous les deux ans. Le responsable antidopage de la fédération est chargé de la mise en œuvre de cette obligation de formation.



1. Swiss Olympic envoie les nouvelles Swiss Olympic Cards aux athlètes.
2. Swiss Sport Integrity (SSI) informe la fédération par e-mail, 1 à 2 mois après l'envoi des Cards, de l'obligation de formation antidopage et lui transmet un tableau Excel avec les athlètes concernés.
3. La fédération informe les athlètes dans les délais impartis de cette obligation et des conséquences en cas de non-respect. Pour les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card Talent National, les parents et les entraîneurs sont également informés.
4. Les athlètes remplissent leur obligation de formation. La fédération vérifie le respect de cette obligation et envoie des rappels si nécessaire.
5. La fédération inscrit dans le tableau les formations en ligne suivies et la date d'obtention du certificat, puis renvoie ce document à SSI.
6. Si nécessaire, la fédération peut demander à SSI une prolongation du délai pour les athlètes en retard.
7. La fédération ne demande de nouvelles cartes que pour les athlètes ayant rempli leur obligation de formation.

Conseils pour une mise en œuvre réussie de l'obligation de formation antidopage

- **Le/la responsable AD et les responsables du sport de compétition** (chef du sport de compétition, chef de la relève) sont en contact et poursuivent ensemble l'objectif de veiller à ce que tous les athlètes remplissent leur obligation de formation.
- La fédération recueille les **coordonnées des parents et des entraîneurs de club** des athlètes de la relève lors de la **sélection PISTE**.
- Dans le cadre de la formation en ligne «**Clean Winner**», la fédération utilise l'**accès backend** pour vérifier le niveau de formation. **La collecte des certificats n'est plus nécessaire.**
- **Profitez des rassemblements des cadres** pour informer sur l'importance et les avantages de l'obligation de formation ainsi que sur les conséquences en cas de non-respect. Prévoir du temps pour que les athlètes puissent suivre la formation en ligne ensemble.
- **Profitez des réunions d'information destinées aux parents** pour les informer de l'importance et de l'utilité de l'obligation de formation ainsi que des conséquences en cas de non-respect.
- **Informez les entraîneurs des centres de formation et les entraîneurs de club** et leur demander de soutenir leurs athlètes dans l'accomplissement de leur obligation de formation.
- Si un athlète ne réagit pas malgré plusieurs rappels: **lui écrire personnellement ou le contacter par téléphone et vérifier ses coordonnées.**

FAQ - Foire aux questions

Questions générales sur l'obligation de formation

Qui doit suivre la formation?

L'obligation de formation s'applique à tous les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card National, Elite, Bronze, Argent ou Or. Une fois les cartes attribuées, SSI transmet aux fédérations une liste des athlètes concernés par cette obligation.

Quelles sont les possibilités pour remplir l'obligation de formation?

- **E-Learning «Clean Winner»**
Si la fédération internationale ne donne aucune directive, nous recommandons à tous les athlètes de suivre la formation en ligne «Clean Winner». Celle-ci est disponible dans toutes les langues nationales et distingue les rôles «Elite» et «Talent». La fédération peut voir, via un accès backend, quels athlètes ont terminé la formation en ligne.
- **ADEL NLA, ILA ou formation en ligne pour les JO**
L'AMA propose différents cours en ligne sur sa plateforme éducative ADEL. Pour remplir l'obligation de formation, les athlètes de niveau national (NLA) ou de niveau international (ILA) peuvent suivre l'un de ces cours. Les athlètes figurant sur la liste préliminaire pour les Jeux Olympiques (JO) doivent également suivre le cours en ligne correspondant aux JO. SSI n'a pas besoin de certificat, mais uniquement de la date à laquelle le cours en ligne a été suivi.
- **Formation en ligne de la fédération internationale**
Si une fédération internationale propose sa propre formation en ligne, celle-ci peut également être reconnue après consultation de SSI. Dans ce cas, la fédération transmet à SSI les certificats obtenus par les athlètes.

Les athlètes ne doivent suivre qu'une seule des formations en ligne proposées.

Combien de temps un certificat est-il valide?

Un certificat ne doit pas dater de plus de deux ans. La date de référence est le début de la période de validité de la carte. Si, par exemple, la période de validité de la carte commence le 01/01/2026, le certificat ne doit pas dater d'avant le 01/01/2024 (date figurant sur le certificat).

Les athlètes doivent-ils suivre à nouveau l'intégralité de la formation en ligne au bout de 2 ans?

Un «module de répétition» est disponible pour Clean Winner, ADEL NLA et ADEL ILA. Il s'agit d'une formation en ligne abrégée qui doit être suivie pour renouveler le certificat existant.

À quelle fréquence la fédération doit-elle informer ou rappeler à un athlète son obligation de formation?

Après l'envoi des informations et l'expiration du délai, la fédération envoie au moins deux rappels aux athlètes. Pour les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card Talent, les parents et les entraîneurs sont également informés.

Quelles sont les conséquences en cas de non-respect de l'obligation de formation?

Toutes les parties concernées doivent être informées des conséquences possibles, par exemple que la perte de la Swiss Olympic Card peut entraîner l'interdiction de fréquenter une école de sport ou des difficultés dans le cadre de l'apprentissage sportif.

En tant que RAD, dois-je informer le responsable du sport de haut niveau et le responsable de la relève si tous les athlètes n'ont pas rempli leur obligation de formation dans les délais impartis?

Si le personnel du sport de haut niveau n'est pas intégré au processus, cela est obligatoire à l'expiration du délai.

Le tableau Excel contenant la liste des détenteurs de carte, envoyé par SSI, ne répertorie pas tous les certificats valides.

Les données sont transférées manuellement à partir de la liste de l'année précédente. Si, par exemple, un athlète ne possédait pas de carte nationale l'année précédente, il n'y aura aucune mention le concernant.

Questions sur la formation en ligne «Clean Winner»

Comment s'inscrire à Clean Winner?

- Remplir tous les champs.
- Dans les rubriques *Sport* et *Fédération*, sélectionner les informations indiquées par la fédération concernant l'obligation de formation.
- Sélectionner le rôle:
 - **Talent**: athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card National
 - **Elite**: athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card Elite, Bronze, Argent et Or
- Respecter les conditions du mot de passe.
- Accepter les conditions d'utilisation et cliquer sur «Enregistrer».
- Un e-mail de confirmation sera envoyé: finaliser immédiatement l'inscription.
- Si aucun e-mail n'arrive, vérifier le dossier spam.

Après l'inscription sur Clean Winner, les modules ne se chargent pas. Que puis-je faire?

Si aucun module ne s'affiche après la connexion et que le cercle de chargement (throbber) tourne indéfiniment:

- Ouvrir et supprimer le profil via la barre de menu.
- S'inscrire à nouveau et remplir tous les champs.

L'athlète a sélectionné un rôle incorrect. Que puis-je faire?

Les athlètes titulaires d'une Talent Card qui ont sélectionné le rôle «Elite» et suivi la formation en ligne n'ont aucune démarche à effectuer.

Le certificat obtenu est valable.

Les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Card Elite, Bronze, Argent ou Or qui ont sélectionné le rôle «Talent» et suivi la formation en ligne doivent procéder comme suit:

- Dans le profil, changer le rôle de «Talent» à «Elite».
- Suivre les modules Passeport biologique de l'athlète, Whereabouts et Test pour l'élite.

Un athlète a suivi tous les modules, mais ne parvient pas à télécharger son certificat. Son statut dans le backend est «incompleted».

Lors du test final, il faut répondre correctement à au moins 80 % des questions. Si ce seuil n'est pas atteint, la formation est considérée comme non validée. Le test peut être repassé autant de fois que souhaité.

En tant que fédération, comment puis-je obtenir un accès au backend de Clean Winner?

Envoyer un e-mail à edu@sportintegrity.ch avec pour objet: „Accès Backend Clean Winner“.

Les informations suivantes sont requises:

Adresse e-mail, fédération, discipline sportive

Pourquoi ne puis-je pas trouver un athlète dans l'interface d'administration de Clean Winner, alors qu'il/elle m'a envoyé un certificat?

Raisons possibles:

- L'athlète s'est inscrit dans une autre discipline sportive (elle peut être modifiée dans le profil).
- Le certificat date d'avant le 27.11.2024. Lors du passage au nouveau Clean Winner en novembre 2024, les anciennes données du backend et les anciens comptes utilisateurs n'ont pas été migrés (et ont été supprimés).

Pourquoi le backend liste-t-il des athlètes qui ne possèdent actuellement pas de Swiss Olympic Card ou qui ne sont pas connus de la fédération?

Le Clean Winner est en libre accès. Lors de l'inscription, il faut choisir une discipline sportive, c'est pourquoi des sportifs amateurs peuvent également apparaître. Les personnes inscrites restent visibles de manière permanente dans l'exportation.

Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à contacter:

Prévention & Formation
edu@sportintegrity.ch